

DÉPARTEMENT DU VAL-D'OISE

COMMUNE DE BEZONS

"VILLA VAILLANT"

Rue Arlette Heintz

Bâtiment B

Lot n°42

Date: Novembre 2019

Plan : 1

Indice : 1

Dossier n° 52150

Échelle : Sans

AB.Habitat

VAILLANT

Bâtiment B : Rue Arlette Heintz

95870 BEZONS

REFERENCE :

Logement N°	B22
2e Étage	ST
Lot N°	42

SUPERFICIE HABITABLE

ENTRÉE + SÉJOUR + CUISINE	33.6 m ²
SALLE DE BAINS + WC	5.3 m ²
TOTAL	38.9 m²

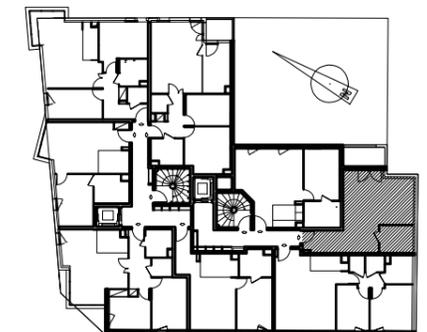
SUPERFICIES ANNEXES

BALCON	4.8 m ²
TOTAL	4.8 m²

LEGENDE :

PF: PORTE-FENETRE		SOFFITE
VR: VOLET ROULANT		
GC: GARDE-CORPS		
PL: PLACARD		

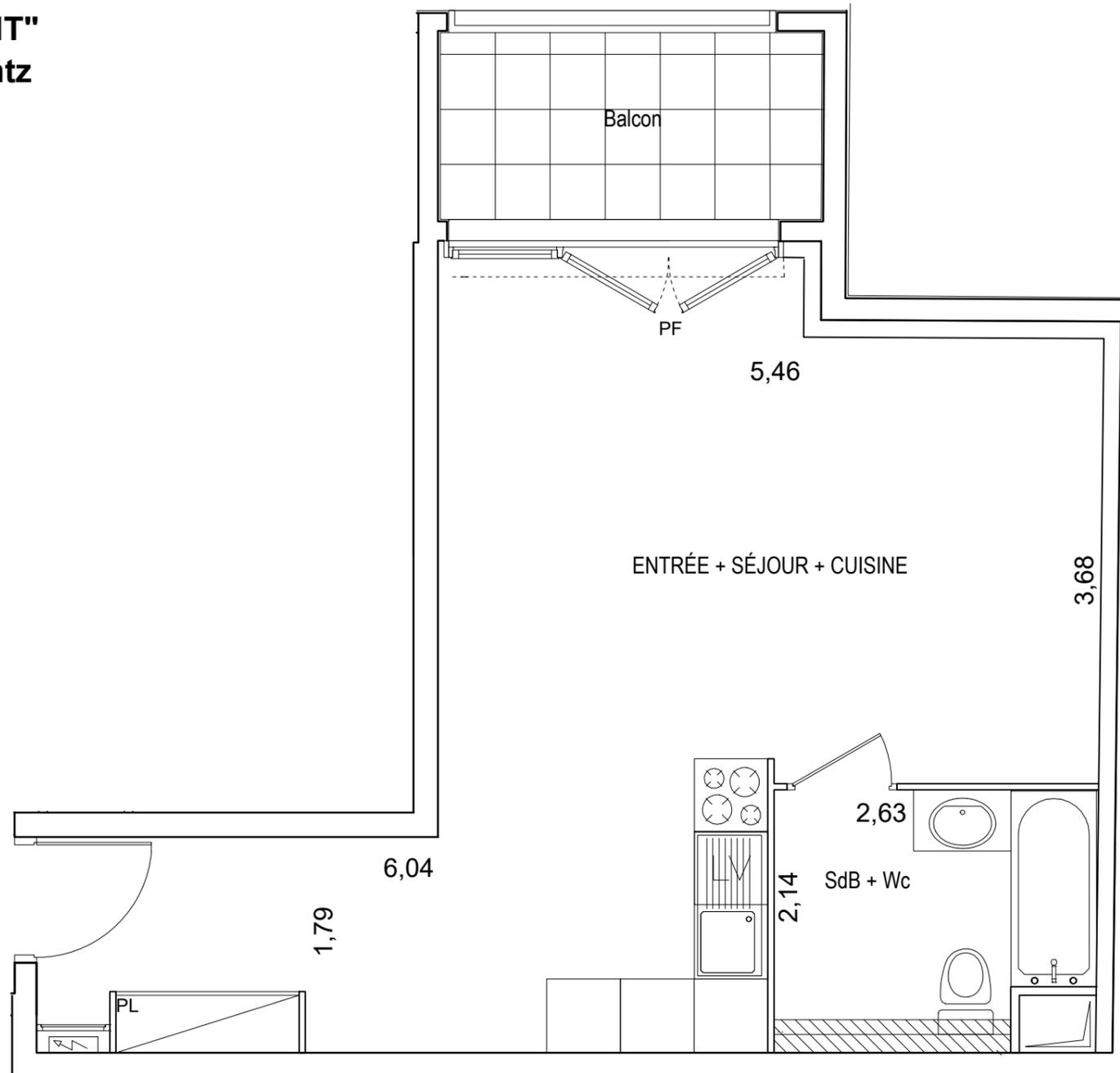
REPERAGE :



Décret n°67-223 du 17 mars 1967 pris pour l'application de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis

Article 4-1 (Créé par Décret n°97-532 du 23 mai 1997 - art. 1 JORF 29 mai 1997)

La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot mentionnée à l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965 est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 mètre.



ATGT
Géomètre-Expert

BUREAU BOBIGNY

34-36, Avenue Louis Aragon – 93000 BOBIGNY

Tél : 01.48.95.09.58 - bobigny@groupe-atgt.com

Numéro d'inscription à l'OGE 1988D100001

Seules les superficies indiquées dans ce plan sont certifiées par le cabinet ATGT-Géomètre-Expert

Relevé effectué le 15 octobre 2019



DATE

Novembre 2018